



1 Photo d'identité pour dossier CCF à remettre au professeur de Technologie

TENUE PROFESSIONNELLE OBLIGATOIRE : (Dès le 1^{er} cours de pâtisserie)

(L'accès aux cours de travaux pratiques est refusé à toute personne n'ayant pas sa tenue complète)

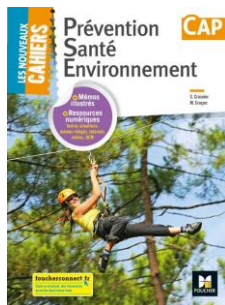
- ☞ VESTE BLANCHE PORTANT LE LOGO DU CFA, NOM ET PRENOM DE L'APPRENTI(E)
- ☞ PANTALON NOIR
- ☞ CALLOT EN TISSU
- ☞ CHAUSSURES DE SECURITE AUX NORMES
- ☞ TABLIER PROPRE ET REPASSE
- ☞ 2 TORCHONS PROPRES ET REPASSES
- ☞ CADENAS INDIVIDUEL A CODE POUR LE VESTIAIRE

MALLETTE COMPLETE OBLIGATOIRE : (Dès le 1^{er} cours de pâtisserie)

- ☞ Couteau de tour (éminceur) lame 25cm, Couteau d'office lame 10 cm, Couteau scie lame 30 cm, Spatule inox 21 cm et spatule inox, coudée 26cm, Spatule triangle inox, Spatule exoglass 30 cm, Maryse 34cm, Rape microplane, Fouet inox 25cm et 30 cm, 3 cornes, Économe, Ciseau 22cm, Rouleau blanc 49 cm, Balance électronique portée 3 kg + piles de recharge, Douilles inox unies diam 5, 10, 15, douilles inox cannelées A8, E8, F8, Douille St Honoré, Thermomètre à sucre (80°C-200°C) + gaine en fer, Pinceau manche plastique larg.4 cm, 1 feutre Veeda effaçable.
- Cadenas individuel à code pour le vestiaire.
- Cahier répertoire (recettes).

3 LIVRES OBLIGATOIRES : (Dès la rentrée)

- ☞ **POUR LES SCIENCES APPLIQUEES :** Sciences Appliquées CAP Cuisine et H.C.R. 1^{ère} et 2^{ème} années- Edition Nathan Technique 2017 ISBN : 978-2-09-164793-7 (ce livre est à commander également pour le CAP PATISSIER)
- ☞ **POUR LA PSE :** Prévention Santé Environnement CAP Edition 2018 FOUCHER « Les nouveaux cahiers » site : www.editions-foucher.fr, Auteurs CRUÇON ET CROSNIER. N°EAN 9782216148318.
- ☞ **POUR LA TECHNO :** Profession Pâtissier CAP Edition 2016 DELAGRAVE, Auteur Jean-Charles BALTHAZARD. N°ISBN : 978-2-206-30249-2.



ADRESSES UTILES POUR LES FOURNITURES :

TENUES :

HABI PRO, 13-15, Avenue du Camp Long CANNES, Tél : 04 93 68 63 35 (habipro@habipro.com)
AU PEROU, ZI Les Tourrades – Le Béal 2000 – Chemin de la Bastide Rouge 06150 CANNES LA BOCCA, Tél : 04 93 39 43 39 – auperou@orange.fr

Ces 2 fournisseurs possèdent le logo du Centre pour les vestes

MATERIEL :

HABI PRO, 13-15, Avenue du Camp Long CANNES, Tél : 04 93 68 63 35 (habipro@habipro.com)
CIVALLERI, 21, impasse du 11 novembre CANNES, Tél : 04 93 39 45 07 – 06 25 23 50 65
AU PEROU, ZI Les Tourrades – Le Béal 2000 – Chemin de la Bastide Rouge 06150 CANNES LA BOCCA, Tél : 04 93 39 43 39
Elégance et Travail, 21 Rue d'Angleterre – 06000 NICE – Tél : 04 93 87 72 25
BOS EQUIPEMENT, 4 rue de la Praderie, 06150 Cannes la Bocca 04 93 94 02 02

LIVRES :

Site internet des éditeurs
FNAC
La Sorbonne Antibes/Nice

Remarques : Il est demandé de conserver les factures originales correspondantes aux dépenses engagées au nom de l'apprenti(e) ou de son responsable légal. Celles-ci seront remboursées, dans la limite du barème fixé par le Conseil Régional (250€). Ce remboursement interviendra après le 31 décembre de l'année scolaire en cours et après la période d'essai de 2 mois prévue au contrat d'apprentissage. Cette aide est forfaitaire et n'a pas vocation à couvrir en totalité les frais engagés pour l'achat du 1^{er} équipement (seuls le matériel et les livres professionnels rentrent dans le remboursement dans la limite du forfait attribué, les livres d'enseignement général et les fournitures étant à la charge de l'apprenti(e)).

LISTE DE FOURNITURES OBLIGATOIRES POUR L'ENSEIGNEMENT GENERAL :

- un classeur grand format avec gros anneaux (ouverture avec 1 levier)
- une chemise cartonnée ou plastique avec élastiques ou un porte-vue pour protéger le livret d'apprentissage
- 200 feuilles simples grand format perforées
- 200 pochettes transparentes
- intercalaires (1 par matière)
- une trousse complète :
 - o 4 stylos (bleu, noir, vert, rouge)
 - o 1 règle de 20 cm min
 - o 1 tube de colle
 - o 1 fluo
 - o 1 calculatrice simple
- **Pour le dessin :**
 - o 1 crayon mine de plomb HB
 - o 1 crayon mine de plomb 2B
 - o 1 gomme blanche
 - o 1 taille crayon
 - o 1 feutre noir fin Hi-fi
 - o 1 boîte de crayons de couleurs aquarellables (surtout pas de crayons « Evolution »)
- Pour le cours d'EPS : une tenue de sport conforme (short ou survêtement, tee-shirt et véritables baskets de sport)

Chaque apprenti(e) doit se présenter à chaque cours avec tout son matériel, livres obligatoires et fournitures de base, sous peine de sanction dès le 1^{er} jour de cours. (Voir règlement intérieur)

TENUE VESTIMENTAIRE DES APPRENTIS PENDANT LES COURS D'ENSEIGNEMENT GENERAL :

Il est demandé à chaque apprenti d'adopter une tenue vestimentaire qui correspond au monde professionnel c'est pourquoi **SERONT INTERDITS PENDANT LES COURS :**

- ✓ *Tous types de couvre-chefs (casquettes, bonnets, foulard, chapeau, bob...)*
- ✓ *Joggings, survêtements (exigés uniquement pendant le cours d'EPS)*
- ✓ *Sweet à capuche*
- ✓ *Tous vêtements troués, délavés, tâchés, fluorescents, transparents et avec de grandes inscriptions.*
- ✓ *Débardeur, bustier sans bretelles ou tout vêtement ne couvrant pas les épaules.*
- ✓ *Baggy et treillis*
- ✓ *Shorts, bermudas et pantacourts*
- ✓ *Baskets de sports (exigées uniquement pendant le cours d'EPS).*
- ✓ *Tongs, claquettes ou tout type de chaussures non tenues à la cheville pour des raisons de sécurité et d'hygiène*
- ✓ *Talons aiguilles*

Tout apprenti dérogeant à cette règle sera exclu du centre de formation, sanctionné puis renvoyé dans son entreprise.